

Accord de traitement des données à caractère personnel

Article 28 du Règlement (UE) 2016/679 (RGPD) — GMAO Pro — version du 16 août 2026

1. Parties

Le Sous-traitant : ELLITESTAMP SAS au capital de 1 500 €, RCS Paris 983 608 712, SIREN 983 608 712, dont le siège est 9 rue des Colonnes, 75002 Paris, France, éditrice du service GMAO Pro (« le Service »), ci-après « ELLITESTAMP ».

Le Responsable de traitement : le client professionnel souscripteur du Service (« le Client »), qui accepte le présent accord en souscrivant au Service ou en le signant.

2. Objet et rôles

Le présent accord encadre le traitement, par ELLITESTAMP pour le compte du Client, des données à caractère personnel contenues dans les données d'atelier (machines, bons d'intervention, comptes rendus, photos, membres). Pour ces données, **le Client est responsable de traitement** et **ELLITESTAMP agit comme sous-traitant**, uniquement sur instruction documentée du Client. La souscription au Service et son paramétrage valent instructions. Les données du compte du Client et de la facturation relèvent d'un traitement dont ELLITESTAMP est responsable, décrit dans la politique de confidentialité, hors du champ du présent accord.

3. Durée

Le présent accord s'applique pendant toute la durée de fourniture du Service au Client et jusqu'à la suppression ou la restitution des données prévues à l'article 9.

4. Nature et finalité du traitement

Hébergement, stockage, structuration, consultation et restitution des données d'atelier aux seules fins de fournir la maintenance assistée par ordinateur : enregistrement des machines, cycle de vie des bons d'intervention, maintenance préventive, journal des interventions et scellement des bons clôturés.

5. Catégories de données et de personnes concernées

Personnes concernées : membres du Client (responsables, techniciens) et, le cas échéant, opérateurs signalant une panne par lien d'atelier (identifiés par un simple identifiant d'appareil, sans compte).

Catégories de données : e-mail et nom affiché des membres, rôle ; contenu des bons (descriptions, comptes rendus, photos) susceptible de contenir incidemment des données personnelles. Le Service ne requiert **aucune donnée sensible** au sens de l'article 9 du RGPD.

6. Obligations d'ELLITESTAMP (art. 28.3)

1. Ne traiter les données que sur instruction documentée du Client, y compris pour les transferts hors UE, sauf obligation légale contraire.
2. Garantir la confidentialité des personnes autorisées à traiter les données.
3. Mettre en œuvre les mesures de sécurité techniques et organisationnelles décrites à l'article 7.
4. Respecter les conditions de recours à un autre sous-traitant (article 8).
5. Aider le Client, par des mesures appropriées, à répondre aux demandes d'exercice des droits des personnes concernées.
6. Aider le Client à respecter ses obligations de sécurité, de notification de violation et d'analyse d'impact (articles 32 à 36 du RGPD).
7. Selon le choix du Client, supprimer ou restituer les données au terme de la prestation (article 9).
8. Mettre à disposition du Client les informations nécessaires pour démontrer le respect de ses obligations et permettre des audits (article 10).

7. Sécurité

ELLITESTAMP met en œuvre notamment : le cloisonnement des données par atelier imposé au niveau de la base (politiques de sécurité par ligne) ; le chiffrement en transit (TLS) et au repos chez l'hébergeur ; la limitation et la traçabilité des accès de production ; le scellement des bons clôturés par empreinte SHA-256 ancrée via OpenTimestamps, rendant toute modification a posteriori détectable. ELLITESTAMP notifie au Client toute violation

de données concernant les données d'atelier **sans retard injustifié** après en avoir pris connaissance, avec les éléments utiles à la notification du Client à l'autorité.

8. Sous-traitants ultérieurs

Le Client autorise ELLITESTAMP à recourir aux sous-traitants ultérieurs publiés et tenus à jour sur la page « Sous-traitants » du site (gmaopro.com/sous-traitants). ELLITESTAMP impose à chacun des obligations de protection équivalentes à celles du présent accord et informe le Client de tout changement, lui laissant la possibilité d'objecter pour un motif légitime.

9. Transferts hors Union européenne

Les données d'atelier sont hébergées dans l'Union européenne. Certains sous-traitants (Stripe, Anthropic) peuvent impliquer un traitement hors UE ; ces transferts sont encadrés par les clauses contractuelles types de la Commission européenne.

10. Fin de la prestation

À la fin de la prestation, ELLITESTAMP, au choix du Client, supprime ou restitue les données d'atelier et détruit les copies existantes, sauf obligation légale de conservation. Un export complet (tableur) reste disponible à tout moment depuis l'application.

11. Audit

ELLITESTAMP met à disposition du Client les informations nécessaires pour démontrer le respect de l'article 28 et se soumet à des audits raisonnables, sur préavis, réalisés par le Client ou un tiers mandaté soumis à confidentialité.

ELLITESTAMP SAS au capital de 1 500 € — 9 rue des Colonnes, 75002 Paris, France — contact@gmaopro.com. Document type ; pour un cadre contractuel signé, écrire à contact@gmaopro.com. Version du 16 août 2026.